

NOTE D'INFORMATION FÉDÉRALE n°333

JUIN 2022

1. ACCUEIL DES UKRAINIENS DANS LES STRUCTURES ET PRISE DE LICENCE

La fédération se mobilise afin d'accueillir les personnes ukrainiennes réfugiées au sein de ses structures. Toute structure exprimant une demande auprès de la fédération bénéficiera de la gratuité des licences prises pour des rameurs ukrainiens.

Merci d'adresser vos demandes à : service-licences@ffaviron.fr

2. BOURSE RAMEURS TRICOLORES

Ces bourses "Rameurs tricolores" sont destinées à des rameuses et rameurs de moins de 23 ans en situation difficile.

En 2021 l'Association des Internationaux d'Aviron a versé 7 bourses de 500€ chacune visant à aider ces jeunes à continuer la pratique de notre beau sport qu'est l'aviron. Le dossier de demande de bourse est téléchargeable ici sur <https://www.rameurs-tricolores.fr/nos-bourses> et à retourner par email à l'AIA avant le 30 juin 2022. Les dossiers de jeunes inscrits sur un pôle espoir sont recevables.

3. AIDE AU DOUBLE PROJET

Pour la seconde année consécutive l'ex olympien Thierry Louvet, via sa société INCEPT, offrira à une rameuse et à un rameur une aide de 1.250 € chacun répondant à leur double projet Formation et Haut Niveau.

Ces aides financières s'adressent à celles et ceux qui sont inscrits sur l'une de ces listes Haut niveau (catégories élite, sénior, relève et conversion), Collectifs nationaux, Espoirs.

Pour rappel, les lauréats 2021 sont Mya Bosquet et Martin Bauer. Le dossier "double projet" est téléchargeable sur https://www.rameurs-tricolores.fr/post/aide-formation-haut_niveau-incept-2022 et à retourner par email à l'AIA avant le 30 août 2022 par le candidat ou la candidate.

La sélection se fera début septembre et chaque bénéficiaire recevra l'aide fin septembre 2022.

4. LABELLISATION D'UNE MANIFESTATION EN MER

Les régates labellisées mer deviennent : « Les manifestations en mer ».

En respectant le cahier des charges, elles regroupent les régates d'aviron de mer et des épreuves de Beach Rowing labellisées. Les manifestations en mer labellisées par la FFA sont des compétitions organisées dans le respect de critères définis à chaque fin de saison et spécifiés dans un appel à candidature. Elles permettent aux clubs participants de marquer des points pour le classement national mer des clubs.

Pour plus de précisions, rdv sur la page FFA : <https://ffaviron.fr/competitions/mer/regates-labellisees-mer>

Pour la saison 2022-2023, la procédure de labellisation est la suivante :

- **Du mardi 31 mai au jeudi 30 juin 2022** : inscriptions des régates sur le site de la FFA et dépôt de la demande de labellisation.
- **Jeudi 30 juin à 14h** : clôture des inscriptions.
- **Début juillet** : le Bureau fédéral, sur proposition de la commission aviron de mer, arrête la liste des manifestations mer.

Vous trouverez toutes les informations nécessaires sur la procédure de labellisation, à partir de ce lien : <https://www.ffaviron.fr/competitions/informations-generales/aviron-de-mer/labelliser-regate-en-mer>

Pour plus de renseignements, contactez Yvonig FOUCAUD yvonig.foucaud@ffaviron.fr / 06 19 99 65 36

5. CHAMPIONNAT DE FRANCE DE BEACH SPRINTS 2022

Le premier Championnat de France de Beach Rowing Sprints aura lieu à La-Seyne-sur-Mer du 24 au 26 juin prochain.

Les épreuves seniors en solo du vendredi 24 juin serviront à finaliser la sélection des équipes de France. Des épreuves seniors en double mixte et quatre de couple barré mixte sont programmées le samedi 25 juin. Les épreuves juniors en solo servant également à une sélection nationale clôtureront ce championnat le dimanche 26 juin. Les équipages mixtes de clubs sont autorisés, conformément à la réglementation sportive 2022.

Vous trouverez toutes les informations nécessaires pour organiser votre séjour, sur le site de l'organisation : <https://www.championnatsdefrance-beachrowingsprint2022.com/>
Pour plus d'informations, contactez Yvonig FOUCAUD yvonig.foucaud@ffaviron.fr / 06 19 99 65 36

6. RAME EN 5ÈME

Les finales territoriales sont de retour en 2022 après deux années blanches. Mises en place au niveau régional ou départemental, elles rassemblent et récompensent les meilleures classes de leur territoire inscrites au classement national. Elles permettent également selon les formats de faire découvrir l'aviron sur l'eau.

8 manifestations sont prévues cette année, majoritairement au mois de juin, mais 2 d'entre elles ont eu lieu en avant première : le 26 avril en Guadeloupe pour les DOM-TOM et le 31 mai à Choisy-Le-Roi pour la ligue Île de France.

- Le 02 juin pour la ligue Bourgogne Franche Comté à Châlon-sur-Saône
- Le 03 juin pour la ligue Nouvelle Aquitaine à Arcachon
- Le 08 juin pour la ligue PACA – Évènement connecté à confirmer
- Le 16 juin pour la ligue Auvergne Rhône Alpes à Aiguebelette
- Le 22 juin pour la ligue Normandie à Caen
- Le 28 juin pour la ligue Grand Est à Metz

Le classement national compte aujourd'hui près de 700 classes participantes. Les vainqueurs de la saison 2022 seront connus après le **17 juin 2022, date de clôture du classement national**. Après cette date, la saisie des résultats sera toujours possible, afin d'être comptabilisé parmi les participants 2022 et participer au tirage au sort, qui aura lieu le **28 juin 2022** lors de la finale territoriale Grand Est, pour remporter l'ergomètre mis à nouveau en jeu par la FFAviron.

7. RAME EN 5ÈME SE JETTE À L'EAU

La saisie des participations à Rame en 5ème se jette à l'eau est dorénavant possible en ligne. Le mode d'emploi et le formulaire de saisie sont disponibles sur le site l'aviron scolaire. <http://scolaire.ffaviron.fr/evenements/rame-en-5eme-se-jette-a-l-eau/saisie-resultats-mode-d-emploi>.

ATTENTION : Ne pas confondre les formulaires

- **Saisie des résultats** pour la séance **Rame en 5ème** => distance sur 1 min
- **Saisie des participations** à la séance **Rame en 5ème se jette à l'eau** => nb de filles et nb de garçons participants